



L'agriculture familiale serait-elle condamnée ?

(Photo A.D.P.)

OÙ VA L'AGRICULTURE?

Les articles de Mallet parus dans *Tribune Socialiste*, nos 216 et 217, tracent un véritable programme socialiste pour l'agriculture, en partant de la situation actuelle et de ses tendances.

Il nous a semblé que ce programme était très théorique, et qu'il reflétait essentiellement les conceptions à la mode sur l'organisation. A un programme universitaire défini « d'en haut » pour les paysans, nous préférerions une perspective, sinon un programme, élaborée « d'en bas », par les intéressés. Dans le but d'y contribuer, la Fédération du Gard a

Dans le but d'y contribuer, la Federation du Gard a adressé à quelques camarades agriculteurs exploitants un questionnaire concernant les conceptions de Mallet. Voici ce qu'il en ressort :

« La rentabilité»

Mallet considère l'agriculture familiale comme condamnée au profit de la culture industrielle. Ceci n'est vrai que d'un point de vue très général En effet, la survie de telle ou telle forme d'agriculture dépend de sa *rentabilité*, et celle-ci dépend du genre de production. « Il est plus facile — écrit un de nos correspondants — à un petit viticulteur de surveiller la cueillette de 5 à 6 coupeurs de raisins de table (dont certains font partie de la famille) au point de vue maturité et choix, qu'à l'industriel de l'agriculture de surveiller 50 à 60

coupeurs, même s'il a à sa disposition un certain nombre de contremaîtres. Il s'ensuit une rémunération plus grande au point de vue qualitatif. L'expérience des marchés de Châteaurenard, Carpentras et Cavaillon le prouve aisément ». Un autre correspondant remarque qu'en outre la survivance des petites exploitations sert à maintenir le profit des grandes.

Il semble en conclusion qu'il ne faille pas s'attendre à une disparition de la petite propriété familiale, mais plutôt à sa spécialisation, qu'elle ne servira pas seulement de volant compensateur, mais qu'elle joue un rôle direct dans l'établissement de la rente foncière.

Nos camarades paysans sont réticents en ce qui concerne le « secteur coopératif autogéré » prôné par Mallet pour lutter contre la mainmise des trusts sur l'agriculture.

Ils constatent que les kolkhozes russes, aussi bien que l'agriculture industrialisée américaine, butent sur les mêmes problèmes. Remarquant en outre que les trusts achètent les propriétés dont le terrain a le meilleur rendement, ils estiment qu'avant de penser à des secteurs coopératifs autogérés, il est indispensable de revoir et de réformer les structures coopératives, tant du point de vue rentabilité que du point de vue démocratie. Un de nos correspondants, dans une lettre de *mai* 1963 qui n'a pas été publiée, s'est livré au calcul suivant :

Redessan: Coopérative, 75.000 hl vinifiés. Ne



parlons pas du personnel employé pour la vendage et la vinification. Ne parlons pas du vinificateur et du comptable. Cette cave a un gérant, deux cavistes, une secrétaire et un président indemnisé au salaire de la secrétaire qui a une rémunération égale à celle d'un ouvrier agricole de la région. Au total : cinq personnes à vingt-cinq jours de travail par mois, ce qui donne un capital-travail de 1.500 jours : il faut donc une journée pour soigner 50 hl de vin. »

Appliquant son calcul à un vigneron du coin qui récolte 600 hl, il constaté qu'à une journée de travail correspond 85,7 hl. En fait, le système coopératif actuel a une rentabilité *inférieure* à celle de l'exploitant moyen.

Un secteur coopératif autogéré

Tous les camarades, par ailleurs, constatent que les grosses coopératives ne se différencient en rien des entreprises privées (ex. : Coopérative Céréales Nîmes). Les rapports entre les coopératives et les coopérateurs sont exactement les mêmes que ceux d'une entreprise privée avec les producteurs.

Un autre correspondant remarque que, pour le vin, les coopératives ont apporté la qualité au produit — mais non du bien-être au producteur. Stockant le vin, elles permettent la défense contre la concurrence (un autre correspondant estime même que les coopératives groupées pourraient lutter contre le gros commerce — les quelque douze grosses maisons de Paris — sur une échelle de près de 500.000 hl), elles ont apporté des progrès techniques impossibles pour l'isolé, et se présentent en position de force sur le marché.

En résumé, le problème des coopératives est complexe. La coopérative n'est pas une formule magique, et, comme l'écrit un correspondant « un secteur coopératif autogéré ne peut exister que dans un pays aux idées socialistes, ayant à sa tête un gouvernement le représentant bien, donc impossible actuellement».

Mallet, chiffres en mains, montre la pénétration du capital étranger dans l'agriculture française. Chiffres incontestables. Mais l'origine des capitaux paraît de peu d'importance aux camarades. L'un d'eux remarque (ce que certains camarades ont tendance à oublier!) que « le capital n'a pas de patrie et ne cherche qu'une chose, à s'accroître ». Un autre remarque qu'il s'agit là d'une question de degré, le capitalisme français, pris isolément, pouvant être moins puissant.

Nos correspondants n'expliquent pas cette pénétration par les « bas salaires » de l'agriculture française. A vouloir trop simplifier les choses, on arrive à les dénaturer, et là encore il faudrait parler par productions. Mais ils constatent que l'industrie tend à devenir de plus en plus une activité spéculative, elle n'a pas de limites à sa production, qui peut aboutir à la saturation. Il n'y a pas de saturation possible en agriculture. Le capital voit donc dans ce domaine un investissement sûr, et un marché toujours croissant, en fonction de l'augmentation terrifiante de la natalité dans le monde. En agriculture il peut y avoir sousconsommation (et ce ne sont pas les capitaux qui en

font les frais), il ne peut y avoir surproduction.

Les camarades sont sans illusion sur l'intégration capitaliste : ils estiment qu'on ne peut l'empêcher, qu'elle se développera sauf là où elle a bénéfice à ne pas se développer. Un camarade cite le cas de la « Libby's » pudiquement rebaptisée « Libaron » pour « faire français » : cultures maraîchères. Pour la première année de fonctionnement, tous les producteurs sont mécontents. En ce qui concerne les contrats de longue durée (quinze ans, arboriculture fruitière), on considère que la signature du contrat équivaut à un suicide. Pourtant, des contrats se signent... Un camarade remarque qu'on ne peut espérer un groupement efficace des producteurs pour leur défense, de deux points de vue : « Les capitaux nous manquent, de même d'ailleurs que les idées vraiment socialistes dans un cadre individualiste par nature. »

Les syndicats contrôlés par les gros propriétaires

Il semble que Mallet surestime la valeur des syndicats paysans. Outre leur grande diversité, tous nos correspondants sont formels : ils sont contrôlés par les gros propriétaires (ou, ajoute l'un « par des petits mis en avant de la scène par des gros »). Un autre camarade donne comme exemple à l'appui la composition de la Chambre d'Agriculture de Nîmes...

Mallet estime que des mesures en faveur de l'agriculture ne peuvent être prises que dans le cadre d'un contre-plan économique et social. Tous les camarades sont d'accord sur ce point. Un d'eux écrit : « La situation agricole est étroitement liée à la situation générale... De toutes façons l'agriculture n'évoluera que dans un pays vraiment socialiste. Il est bon de souligner que la « droite » est pour la conservation des privilèges à une certaine catégorie de la société, mais il ne faut pas que la « gauche » fasse transférer ces privilèges d'une partie des citoyens à une autre partie (ce qui s'est produit jusqu'à présent) mais à l'ensemble des citoyens et principalement des travailleurs. »

De ce sondage, nous pensons pouvoir tirer quelques conclusions :

- l'évolution de l'agriculture dans un sens socialiste ne peut être assurée par le développement des organisations agricoles existantes, coopératives ou syndicats (ceci ne signifiant pas que ces organisations sont inutiles),
- il n'y a pas un « problème agricole », mais le problème de coordonner les activités agricoles avec les autres activités,
- il ne semble guère possible d'envisager une politique paysanne socialiste, autrement que comme prolongement de la lutte socialiste qui se perdra ou se gagnera dans les villes.

Nous souhaitons que les autres fédérations de province se livrent au même sondage, afin de donner effectivement la parole aux paysans acquis au socialisme. Notre enquête prouve que, s'ils sont rares, il y en a, et leur témoignage est indispensable pour que le parti puisse mener une politique réaliste en faveur des travailleurs des campagnes.

Fédération du Gard